

Réaction au mémoire de Campagne 2000 intitulé

Un regard sur l'inégalité des revenus du point de vue des familles avec enfants au Canada

et soumis le 5 avril 2013

Intervention de Beverley Smith,

militante pour les droits des femmes et des enfants

Le 30 mai 2013

Résumé

L'auteure estime que, même si l'argent représente le principal moyen, et aussi la façon la plus facile, d'intervenir pour atténuer la pauvreté des enfants ou de ceux qui les élèvent, le mémoire présenté par Campagne 2000 recommande une approche inefficace et très coûteuse qui, au bout du compte, favoriserait principalement un style de vie donné. Elle recommande plutôt une solution de financement plus universelle qui ciblerait les enfants, et non un style de vie en particulier.

Le problème

De l'aveu général, la pauvreté des enfants constitue un problème :

- en 2010, au Canada, 14,5 % des enfants vivaient dans la pauvreté;
- 38 % des utilisateurs des banques d'alimentation sont des enfants;
- 25 % des enfants des Premières Nations vivent dans la pauvreté.

Il est vrai que trouver un logement pose des difficultés aux personnes les moins nanties.

Sans conteste, la question du salaire est problématique pour les pauvres.

- Le tiers des enfants qui vivent dans la pauvreté ont au moins un parent qui travaille à temps plein.

L'objectif

Nous voulons tous qu'aucun enfant ne vive dans la pauvreté, de sorte que chaque enfant dispose d'un soutien financier suffisant pour se développer et pour se sentir en sécurité sur le plan monétaire.

La promesse

Il est généralement admis que le Canada a beaucoup de travail à accomplir pour atteindre cet objectif établi depuis un certain temps déjà.

- En 1989, tous les députés de la Chambre des communes ont décidé de mettre fin à la pauvreté des enfants.
- En 2009, une résolution a été adoptée pour « élaborer[r] immédiatement un plan visant à éradiquer la pauvreté partout au Canada ».

Les obstacles

À vrai dire, les choses ne se sont pas réellement améliorées depuis, malgré les mesures prévues et les efforts déployés. Le taux de pauvreté chez les enfants s'établissait à 13,7 % en 1989, alors qu'il s'élevait à 14,5 % en 2010 (les façons de définir la pauvreté ont changé au fil du temps; les définitions du faible revenu, du panier d'épicerie et d'autres termes donnent des résultats légèrement différents, mais la tendance demeure : nous n'avons toujours pas résolu le problème de la pauvreté infantile).

Nous devons donc examiner les solutions proposées par Campagne 2000. Sont-elles différentes des propositions antérieures qui, clairement, n'ont pas fonctionné?

Les termes

Quand nous étudions la « pauvreté des enfants », il importe de bien définir les termes. Un enfant est une personne de moins de 18 ans mais, techniquement, nous savons que de nombreux jeunes adultes qui fréquentent le collège ou l'université ne sont pas encore autonomes sur le plan financier, de sorte qu'il faudrait sans doute moderniser le terme « enfant ». Ainsi, dans certains pays d'Europe, une allocation familiale est accordée, par exemple, pour des jeunes âgés de 20 ans qui poursuivent des études post-secondaires.

Mais quand nous examinons le terme « pauvreté », nous devrions remarquer autre chose. Un enfant est un être vivant qui a de nombreux besoins, pas seulement des besoins monétaires. En

fait, dans la hiérarchie des besoins de Maslow, nous observons ce qui suit : à la base se trouvent la nourriture, le sommeil et la respiration; au niveau suivant, la sécurité et la santé; au-dessus, l'amitié, l'amour et le sentiment d'appartenance; plus haut, l'estime de soi et le respect; finalement, au sommet de la hiérarchie, l'actualisation de soi et la créativité. En réalité, la « pauvreté » peut être éprouvée à n'importe lequel de ces niveaux, quand il n'y a pas de réponse à un besoin. Plus fondamentalement, les enfants courent le risque de subir la pauvreté sur deux plans : au plan financier et au plan émotif. L'étude de Campagne 2000 vise à mettre fin à la pauvreté sur le plan financier. Ce noble objectif ne doit pas entraîner chez les enfants une plus grande pauvreté sur d'autres plans. Ainsi, il ne suffit pas de veiller à ce que l'enfant ait de l'argent; il faut aussi veiller à ce qu'il y ait quelqu'un près de lui pour l'aimer, puisque le besoin de se sentir aimé est essentiel à sa survie. Selon une étude faite en 1980 par le Sénat et intitulée *L'enfant en péril*, les enfants ont besoin de deux choses pour se développer : jusqu'à l'âge de 3 ans, l'enfant devrait être gardé par une même personne (pour la stabilité) et celle-ci devrait être quelqu'un qui aime l'enfant.

Comment faire face à la pauvreté infantile

Commençons par examiner attentivement la pauvreté sur le plan financier, comme le fait Campagne 2000. Le gouvernement peut s'attaquer à l'élimination de la pauvreté de trois façons :

- Il peut n'aider personne.
- Il peut aider tout le monde.
- Il peut aider certaines personnes seulement.

N'aider personne semble cruel, mais aux États-Unis, par exemple, il n'existe que très peu de programmes sociaux. La seule aide donnée prend la forme d'un taux d'imposition très faible qui, en théorie, devrait permettre aux gens de se tirer d'affaire seuls. Ce principe de base intéresse les gens très indépendants qui ne font pas confiance au gouvernement et qui ne veulent pas se faire dire comment mener leur vie par qui que ce soit. En dépit de son attrait, cette théorie a toujours fait des victimes, car il y a toujours des personnes qui tombent entre les mailles du filet et qui ne peuvent pas subvenir à leurs propres besoins. Par exemple, ils perdent leur emploi, ils tombent malades, leur banque ferme. Sans un filet de sécurité sociale, certaines personnes ne réussissent pas à s'en sortir. Il semble donc approprié de disposer d'une protection sociale, et le Canada a choisi cette voie, notamment en adoptant un programme universel de soins de santé.

Toutefois, dans les pays où le gouvernement n'offre pas vraiment de filet de sécurité sociale, les gens ne sont pas nécessairement sans cœur. On tient pour acquis que les riches décideront d'eux-mêmes de s'occuper des pauvres. Théoriquement, on croit qu'en rendant la charité intéressante, les pauvres recevront une aide suffisante. Mais apparemment, ce système ne fonctionne pas toujours. La théorie selon laquelle la magnanimité des nantis provoque un effet de ruissellement de la richesse ne s'est pas avérée en toutes circonstances, en dépit de quelques cas exceptionnels de philanthropie à la Bill Gates.

Donc ici, au Canada, nous n'avons pas retenu la première façon de faire qui consiste à n'aider personne.

Aider tout le monde semble plus juste du point de vue des droits de la personne. Les chartes des droits de la personne, la charte nationale et la charte internationale, appuient la notion de « protection égale de la loi » et, sans aucun doute, il semblerait particulièrement injuste de favoriser en début de vie certains enfants au détriment d'autres enfants. Ils sont tous aussi précieux les uns que les autres.

Campagne 2000 réclame l'universalité, mais les effets de celle-ci ne seraient vraiment pas universels, comme le montre un examen très attentif. L'organisme recommande de :

[m]ettre en place un système public de services éducatifs et de garde à l'enfance abordables et accessibles à tous les enfants (de 0 à 12 ans).

Est-ce universel? Est-ce que chaque enfant obtient une protection égale dans le cadre d'un tel régime? Il y a longtemps déjà, de nombreux militants réclamaient des « services de garde *universels* », et l'objectif reste toujours le même aujourd'hui. Tout en reconnaissant que tous les enfants ne fréquenteraient pas des garderies, ces personnes demandent tout simplement un « accès » universel aux services de garde.

- Cette solution ne servirait finalement qu'à subventionner les enfants qui fréquentent les garderies. Cela ne permettrait pas d'offrir une protection égale aux enfants qui n'y vont pas. Donc, en fait, cette mesure ne serait pas universelle.

- Le fait de subventionner un accès universel équivaut à mettre la charrue devant les bœufs. L'organisme Campagne 2000 voudrait que nous construisions suffisamment d'installations pour accueillir tous les enfants du pays, juste au cas où chacun en aurait besoin. Il semble donc suggérer que nous, les contribuables, prenions le risque de créer des places qui ne serviront à rien, de subventionner des soins là où l'enfant ne se trouve pas, plutôt que de subventionner les soins là où l'enfant se trouve.

- Dans le cas des soins de santé, nous disposons au Canada d'un programme universel auquel tout le monde a également accès. On suppose que les Canadiens risquent tous d'en avoir besoin un jour ou l'autre, qu'ils courent tous le risque de subir une blessure. Maladie grave et besoin soudain du service, voilà pourquoi nous sommes prêts à contribuer au soutien de ce programme par le biais du régime fiscal. Nous faisons preuve de magnanimité envers les personnes qui souffrent d'une maladie chronique, même si nous ne faisons pas encore partie de cette catégorie. Mais, à un certain moment, nous allons aussi profiter personnellement du programme. On ne peut pas dire la même chose à propos de l'« accès universel » aux garderies. De nombreuses familles ne peuvent pas utiliser les services de garde (parce qu'elles vivent en région rurale; parce qu'elles ont un enfant très malade, handicapé ou à besoins intenses que les garderies n'accepteront pas; parce que les parents ont des horaires de travail irréguliers qui ne correspondent pas aux heures d'ouverture des services de garde; parce que les enfants ont des besoins culturels ou alimentaires particuliers auxquels les garderies ne peuvent pas s'adapter). De

nombreuses familles ne veulent pas recourir aux services de garde (d'après nombre de sondages, y compris un sondage mené par l'Institut Vanier de la famille, il existe toute une gamme de préférences en matière de garde des enfants). Les parents peuvent faire garder leur enfant par une gardienne, par une gouvernante, par les grands-parents, par le père ou la mère au foyer, par les parents à tour de rôle, par le parent dont le bureau se trouve à la maison, par eux-mêmes grâce au télétravail ou en amenant l'enfant sur le lieu de travail, ou encore dans une pouponnière à temps partiel ou dans une garderie à temps plein. Les parents font déjà appel à toutes ces formes de garde et ils veulent qu'elles restent à leur disposition. « Universel » en théorie seulement, le projet présenté par Campagne 2000 profite à un seul groupe, soit celui des parents qui utilisent les services d'une garderie. Donc, même si l'on prétend que ce projet est universel, ce n'est clairement pas le cas sur le plan du financement.

Un programme vraiment universel consisterait en l'une ou plusieurs des mesures suivantes :

- une prestation universelle à la naissance, comme en Australie;
- une prestation universelle de maternité qui ne repose pas sur le travail payé du parent mais bien sur l'existence de l'enfant;
- un soutien universel par enfant, sans condition quant à l'endroit où les soins lui sont prodigués (étrangement, Campagne 2000 veut même SUPPRIMER la prestation universelle pour enfant et l'intégrer à une prestation fondée sur le revenu);
- l'allocation familiale universelle (le Canada l'a éliminée dans les années 1990);
- la déduction pour enfant à charge universelle (le Canada l'a abolie dans les années 1990).

Nous devons donc considérer ce que propose Campagne 2000 comme une prestation qui ne serait pas universelle puisque seules certaines personnes pourraient en profiter.

Aider certaines personnes seulement est la solution retenue par quelques théoriciens pour divers motifs.

- Il serait trop coûteux d'aider tout le monde, donc nous ne pouvons aider que ceux dont les besoins sont les plus grands. Cette approche est logique en ces temps économiquement difficiles. Le critère d'aide serait le revenu.
- Il n'est pas juste d'aider ceux qui n'ont pas besoin d'argent. Cet argument paraît plutôt philosophique et discrétionnaire puisqu'il suppose que les riches peuvent prendre soin d'eux-mêmes et que l'aide est offerte non pas en reconnaissance du travail ou des coûts liés à l'éducation d'un enfant, mais bien par charité ou par pitié, comme un don. L'aide n'est donc pas offerte dans le même esprit. Campagne 2000 semble adopter cette attitude quand l'organisme affirme qu'« environ un tiers des enfants vivant dans des familles bien nanties seront bien nantis à l'âge adulte ».

Campagne 2000 propose une prestation qui ciblerait les personnes dans le besoin.

- L'organisme avance que la Prestation nationale pour enfants devrait être augmentée, mais pas uniformément. Actuellement, le maximum de 1 405 \$ par enfant est réduit en fonction du revenu du ménage. Le supplément de prestation pour enfants de 2 177 \$ n'est accordé qu'aux personnes les plus pauvres. Ainsi, la prestation maximale combinée s'élève actuellement à 3 485 \$. Campagne 2000 aimerait que le crédit d'impôt pour enfants et le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants soient abolis (1 200 \$) et que les montants soient regroupés sous une seule prestation qui, pour les plus démunis, s'élèverait à 5 400 \$ au maximum.

Examinons cette proposition. Premièrement, elle ne vise pas toutes les familles, mais seulement les « familles à faible revenu ». Cette notion repose sur le revenu du ménage et non sur le revenu de la personne qui donne les soins à l'enfant. Cette subtile distinction fait une différence. On donne de la valeur à l'acte de prendre soin d'un enfant et l'on considère qu'il s'agit d'un travail vital quand cette tâche est accomplie par un travailleur en garderie qui en tire un salaire et des avantages sociaux. Les parents peuvent alors déduire les frais de garde afin de réduire leur impôt à payer. Toutefois, les parents qui n'utilisent pas de services de garde n'ont pas droit à cette reconnaissance pour le travail utile que constituent les soins donnés à un enfant. Ils ne peuvent déduire aucuns frais pour diminuer leur impôt. Cela a pour résultat que la prestation pour enfants est coupée très rapidement dans le cas d'une famille à revenu unique. Si cette prestation était liée au revenu personnel du conjoint qui gagne le moins ou du conjoint dit improductif, elle serait considérablement plus élevée. Quand elle dépend du revenu du ménage, la prestation est beaucoup moins importante et, par ailleurs, elle ne permet pas de reconnaître la valeur du travail de la personne qui prend soin de l'enfant, à moins que cet enfant ne fréquente une garderie.

Deuxièmement, les montants actuellement offerts aux familles à faible revenu peuvent s'élever à 4 782 \$ par enfant, de sorte que l'augmentation avancée par Campagne 2000 reste très petite, même dans le cas des familles les plus pauvres.

Cependant, en suggérant de cibler certaines personnes et pas d'autres, Campagne 2000 propose un changement radical au régime de financement. En effet, d'après la recommandation de l'organisme,

les dépenses fédérales en matière de services éducatifs et de garde à l'enfance devraient atteindre au moins 1 % du PIB d'ici dix ans.

Ce coût annuel est stupéfiant. Le PIB s'établit actuellement à 1,736 billion de dollars au Canada, ce qui signifie que Campagne 2000 recommande de consacrer chaque année 17,36 MILLIARDS de dollars aux garderies! Chaque année! Selon le dernier recensement, le pays compte 5 607 345 enfants âgés de 14 ans ou moins. Le montant suggéré correspond à 3 472 \$ pour chacun de ces enfants. Toutefois, comme ces enfants ne fréquentent pas tous des services de garde, les prestations réellement obtenues seraient vraiment inégales.

D'après Statistique Canada, en 2002, 54 % des enfants âgés de moins de 5 ans se faisaient garder par d'autres personnes que leurs parents (et ils n'étaient pas tous en garderie). Après l'âge de 5 ans, encore moins d'enfants fréquentaient une garderie ou les services de garde à l'école. Il serait généreux de supposer qu'une prestation moyenne serait versée à la moitié des enfants du pays. Dans le cas où aucune prestation ne serait versée pour les enfants hors d'une garderie, alors pour ceux qui en fréquenteraient une, la prestation s'élèverait à 6 944 \$. Il est intéressant de noter que Campagne 2000 se dit atterré par l'écart des revenus, mais que l'organisme propose cet énorme écart en matière de prestations.

Est-ce beaucoup 17,46 milliards de dollars? Oui, c'est beaucoup d'argent. En fait, c'est plus que tout le déficit fédéral actuel. Cela nous enfoncerait deux fois plus. D'après le budget de 2013-2014 dont les points saillants figurent sur le site *Web Analyse économique mondiale* de la Banque Scotia, le gouvernement peine déjà à sortir du déficit.

Cependant, le ratio de la dette nette au PIB se stabilise et les mesures adoptées devraient au minimum ramener le déficit fédéral à moins de 1 % du PIB dans les deux ans.

En dépit de son énormité, le montant associé à la proposition de Campagne 2000 n'est pas le seul problème qui se pose. L'autre est celui du choix des personnes qui pourront profiter de la prestation. Clairement, l'organisme veut que tous les contribuables paient et que les garderies soient financées au moyen du régime fiscal, de manière à ce que le coût direct pour les parents reste très bas. Mais dans ce cas, qui reçoit l'argent? Ce sont les garderies directement ainsi que les parents qui ont recours à leurs services.

Les garderies seraient subventionnées directement « par place », comme elles le sont actuellement. En soi, ce financement peut être remis en question puisqu'il sert à acheter une chaise et des jouets, à embaucher du personnel et à engager tous les services, même si l'enfant n'est pas là. Si l'enfant est malade et qu'il ne peut pas se présenter à la garderie, les contribuables subventionnent tout de même la chaise vide.

Souvent syndiqués, les membres du personnel des garderies reçoivent aujourd'hui des salaires de plus en plus élevés, ils peuvent faire la grève, obtenir des avantages sociaux, être promus à des postes administratifs et participer à des conférences. Ils considèrent les soins donnés aux enfants comme un choix de carrière. Au contraire, les parents qui se retirent d'un emploi salarié pour être avec leur enfant n'ont droit à aucun salaire, aucun avantage social, aucun régime de pension ni aucun congé de maladie et ils ne peuvent rien réclamer en déductions fiscales pour les frais liés à la nourriture et aux soins donnés aux enfants. En fait, ils doivent se priver d'un revenu et piger dans leurs épargnes pour prendre soin d'un enfant.

Les lobbyistes qui œuvrent en faveur des services de garde ont déjà été subventionnés à partir de l'argent des contribuables, sous prétexte qu'il s'agit d'un service essentiel et qu'ils informent le public de cette question.

Les parents qui font appel aux services de garde pour leur enfant profitent d'un lieu sûr dont la simple mise sur pied a été fortement subventionnée par les contribuables. De plus, ils ont aussi le droit de déduire certaines de leurs propres dépenses.

Les personnes qui ne peuvent pas tirer profit de la proposition de Campagne 2000 sont toutes celles qui n'occupent pas un emploi ou qui n'utilisent pas les services de garde, c'est-à-dire :

- les parents qui font garder leur enfant par une gardienne, par une gouvernante, par les grands-parents ou par un autre membre de la famille;
- les parents dont les enfants ont grandi;
- les parents qui habitent en zone rurale ainsi que les parents d'enfants handicapés ou d'enfants qui souffrent d'allergies graves ou d'une maladie chronique, les parents qui ont des horaires de travail irréguliers ou qui se déplacent la fin de semaine, alors qu'il n'y a pas de garderie disponible ou convenable, en supposant qu'ils en recherchent une.

Comme AUCUNE condition relative au revenu de la famille n'est imposée, les riches peuvent profiter des services de garde tout autant que la classe moyenne et les pauvres. En fait, tout en prétendant qu'il n'y a pas assez d'argent pour tout le monde, Campagne 2000 propose un mode de financement garantissant que les familles les plus riches puissent en profiter sans condition. En effet, les riches utilisateurs des services de garde sont inclus, alors que les familles qui vivent dans la pauvreté et dont les enfants ne fréquentent pas un service de garde sont exclues. En conséquence, la prestation conditionnelle proposée par Campagne 2000 ne dépend pas du tout du revenu, mais bien du style de vie. Campagne 2000 valorise un seul type de soins, soit les garderies.

Il y a beaucoup de raisons de mettre en doute cette manière d'axer le financement sur un groupe plutôt qu'un autre. Cela ne correspond pas à la notion d'équité que laisse sous-entendre une prestation universelle pour tous les enfants. Cela ne semble pas compatissant ni équitable envers les personnes qui sont le plus dans le besoin. En fait, il y a là un parti pris pour un style de vie donné.

Mais alors pourquoi l'organisme Campagne 2000 a-t-il adopté un tel parti pris? Pourquoi veut-il non seulement faciliter l'accès aux services de garde mais bien favoriser ces derniers et s'assurer que les 17,3 milliards ne soient PAS accordés à qui que ce soit à l'extérieur du réseau des garderies?

L'examen de leur document et de leurs motifs permet de faire quelques suppositions. Ils semblent croire :

- que les femmes ont besoin de gagner de l'argent;
- qu'ils doivent aider les femmes à obtenir un salaire;
- que l'écart des revenus prouve nettement que les pauvres ont besoin de gagner plus;

- que les services de garde constituent un moyen de libérer les femmes pour qu'elles gagnent de l'argent;
- que seuls les soins donnés à un enfant par un tiers constituent une façon acceptable de s'occuper d'un enfant.

Cette explication reste problématique. S'il y a pauvreté et s'il y a un écart des revenus entre les riches et les pauvres, alors il faut peut-être donner une valeur à ce que les pauvres font déjà afin qu'ils obtiennent plus d'argent. Le problème réside peut-être dans le fait que, dans la situation actuelle, on ne tient pas compte des coûts subis ni de la répartition du revenu des plus pauvres entre plusieurs personnes à charge. La détresse et les dettes du ménage prouvent peut-être que ceux qui n'utilisent pas les services de garde ont de réelles difficultés liées au manque de financement des soins qu'ils donnent.

On peut même soutenir que l'importante impulsion donnée aux services de garde depuis 30 ans fait partie du problème, que c'est l'une des principales raisons qui expliquent la pauvreté endémique chez les enfants et que nous n'aurions pas dû déséquilibrer les prestations dès le départ. Le fait d'avoir favorisé les services de garde au détriment des soins donnés à la maison ou par des membres de la famille a créé et exacerbé la pauvreté. C'était injuste et voilà le résultat.

Il est ironique de voir n'importe quel groupe affirmer à la fois que les soins donnés aux enfants ont de l'importance (dans les garderies) mais qu'ils n'en ont aucune (s'ils sont donnés à la maison), qu'ils ont de la valeur (éducation préscolaire, littéracie) et qu'ils n'en ont pas (dommages environnementaux accrus, affaiblissement de la démocratie). Incontestablement, ces déclarations ne sont pas logiques. Sans aucun doute, les enfants peuvent apprendre à lire à la maison ou à la garderie, et les services de garde ne peuvent pas à eux seuls compenser pour les problèmes de santé mentale et autres monstruosité présentés comme les effets négatifs de l'inégalité des revenus.

Malheureusement, dans le rapport de Campagne 2000, on fait certaines suppositions douteuses afin de favoriser un style de vie plutôt qu'un autre, soit l'utilisation des services de garde. On fait allusion à l'accès limité aux activités physiques ou au mauvais rendement scolaire, comme si les garderies pouvaient remédier à la situation. En fait, il importe de se rappeler ce qui suit :

- Les soins aux enfants sont donnés dans tous les lieux où l'on s'occupe d'un enfant. Les services de garde n'ont pas le monopole du terme et ils ne devraient pas avoir le monopole des fonds.
- Ceux qui ont deux voitures risquent d'être plus souvent sur la route que ceux qui n'en ont qu'une. Ceux qui n'ont pas de voiture prendront sans doute l'autobus et le métro, ils marcheront ou feront de la bicyclette. En fait, les personnes à faible revenu font peut-être plus d'exercice que les autres. Il faut admettre que les exercices et les sports ne se pratiquent pas seulement moyennant paiement.

- Les garderies n'offrent pas nécessairement plus de sorties que les autres modes de garde. Une garderie organise rarement une sortie au zoo ou au musée, et il s'agit alors d'un gros événement planifié des semaines à l'avance. Dans le cas des enfants gardés par une gardienne, par les grands-parents ou par un parent, de telles sorties sont beaucoup plus faciles à organiser. L'expression « mère au foyer » aurait dû être modifiée depuis un certain temps déjà, comme le signalait un fabricant automobile dans une publicité, il y a quelques années. La plupart des mères ou des pères au foyer emmènent leurs enfants à l'extérieur au moins une fois par jour, de sorte que les services de garde ne sont pas les seuls à offrir des exercices physiques, et ils ne le font pas mieux non plus.

- L'éducation préscolaire se fait où que soit un enfant parce que les enfants sont constamment en train d'observer, d'assimiler de l'information et d'apprendre. Les garderies peuvent prétendre aider les jeunes enfants à apprendre, et sans doute le font-elles, mais elles ne détiennent pas le monopole à cet égard. Les enfants qui sont à la maison ou qui jouent avec des amis acquièrent aussi des aptitudes sociales et des notions de partage, comme à la garderie. Puisque les très jeunes enfants ont chacun leur rythme de croissance et leurs propres intérêts, il est préférable de leur donner une attention individuelle quand ils apprennent à ramper, à marcher, à se servir d'une cuillère, à compter et même à lire. On ne peut pas laver plus d'un bébé à la fois, et les services de garde ne peuvent pas prétendre le faire mieux que d'autres. Ils n'offrent qu'une possibilité parmi tant d'autres, et ce n'est pas toujours la meilleure.

Ainsi, Campagne 2000 peut bien avancer qu'il faut favoriser les services de garde pour aider les enfants, mais ce n'est pas le cas. Cela exclut de nombreux autres très bons modes et lieux de soins donnés aux enfants.

Campagne 2000 cherche peut-être à établir le bien-fondé d'un argument selon lequel les femmes ont besoin de gagner un salaire et qui comporte deux volets :

- les femmes ont besoin d'argent;
- les femmes ont besoin d'appliquer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Ces arguments sont ceux des militantes des droits des femmes qui veulent s'assurer que les femmes puissent se réaliser pleinement. Le problème quand elles réclament des services de garde, c'est que ce n'est pas une condition nécessaire, mais seulement une condition suffisante. De nombreuses autres voies permettent aux femmes de se réaliser :

- certaines femmes veulent gagner de l'argent, mais à partir de la maison, en restant avec leurs enfants;
- certaines femmes veulent obtenir un salaire, mais en travaillant dans les limites de l'horaire de l'école;
- certaines femmes veulent gagner de l'argent, mais en faisant du télétravail;

- certaines femmes veulent obtenir un salaire, mais en formant avec leur conjoint une équipe qui se relève auprès des enfants, de sorte que l'un des deux soit toujours avec eux;
- certaines femmes veulent gagner de l'argent, mais elles aiment que les grands-parents, un autre membre de la famille ou un ami en qui elles ont confiance gardent leurs enfants;
- certaines femmes veulent obtenir un salaire, mais elles sont prêtes à suspendre leur carrière pendant quelques années pour être à la maison avec leurs enfants.

Tellement de femmes veulent gagner de l'argent, mais le recours aux services d'une garderie n'est pas le seul moyen d'y parvenir. Le fait de subventionner seulement les services de garde prive les femmes des choix que les droits durement acquis devraient pourtant leur laisser.

En outre, certaines femmes choisissent d'être à la maison avec les enfants et de ne pas poursuivre une carrière. C'est plus fréquemment le cas des femmes qui ont de nombreux enfants, mais cela se produit aussi dans celui de parents d'enfants handicapés, d'enfants doués ou d'enfants qui souffrent d'une maladie chronique. Dans le cadre d'une étude menée par le Mouvement mondial des mères – International, un sondage effectué dans plusieurs pays européens montre que de nombreuses femmes préféreraient en fait être à la maison avec leurs jeunes enfants, même si nombre d'entre elles ne pouvaient pas le faire en raison de la politique d'emploi ou de la politique fiscale. Si nous avons pu définir un rêve des femmes et trouver les obstacles à sa réalisation, le mouvement féministe peut sûrement nous aider à surmonter les obstacles et à réaliser le rêve. Les services de garderie n'aident pas les femmes à passer plus de temps avec leurs enfants. Ils les aident seulement à faire face aux obstacles et à abandonner leur rêve. Nous pouvons sûrement en faire plus pour les femmes. Si elles ont le droit de poursuivre n'importe quelle carrière, logiquement, cela doit inclure le choix d'être femme au foyer. Ce ne sont pas toutes les femmes qui le souhaitent, mais certaines le veulent. Laissons-les faire comme elles l'entendent. Ne les privons pas de l'égalité sur les plans de la reconnaissance, du statut et des prestations.

Campagne 2000 pourrait soutenir que, pour certaines femmes, les garderies sont essentielles en raison de leur situation matrimoniale, plus particulièrement dans le cas des mères monoparentales. L'organisme pourrait souligner qu'il cherche à augmenter la prestation pour enfant à 5 400 \$, ce qui, joint à un salaire de 11 \$ l'heure à temps plein, permettrait à une famille monoparentale avec un enfant de sortir de la pauvreté. Le problème avec cette solution, c'est qu'elle ne correspond pas à ce que la femme veut ni à ce que l'enfant veut. Qu'en est-il s'ils veulent être ensemble et si, en l'absence d'un deuxième parent, ils cherchent à se rassurer par la présence l'un de l'autre? Pourquoi suppose-t-on qu'un parent seul n'a pas même le droit de considérer la possibilité de rester à la maison avec son enfant, ou d'occuper un emploi à horaire variable ou de faire appel aux membres de sa famille? Si nous croyons fermement aux droits des femmes, alors sans aucun doute nous devons reconnaître à une mère, célibataire ou mariée, les mêmes droits à toute la gamme d'options de carrière. Il est tout simplement injuste de refuser ces droits à un parent seul. Si de l'argent était donné pour chaque enfant, pas directement aux services de garde mais bien directement au parent, alors toutes les femmes jouiraient de plus d'options. Cela respecterait la *Convention relative aux droits de l'enfant* (l'enfant a droit à la présence d'un parent, quand c'est possible; le parent a le droit d'élever son enfant dans sa langue

et sa culture, selon ses valeurs). Si les femmes pouvaient réaliser leurs rêves professionnels, leurs droits seraient respectés. Selon le sondage récemment réalisé par le Mouvement mondial des mères – International, les mères monoparentales ont les mêmes rêves que les mères en couple. Elles veulent les mêmes possibilités de soins pour leurs enfants, sans être limitées à une seule.

Campagne 2000 emploie de beaux mots pour faire abstraction du fait que l'organisme réclame en fait un traitement préférentiel pour certaines personnes au détriment d'autres personnes. Dans sa décision dans l'affaire *M. c. H.*, la Cour suprême a statué que les lois fondées sur une discrimination contre un style de vie sont injustes.

L'organisme Campagne 2000 nous induit en erreur quand il avance que sa proposition porte sur la préscolarisation ou sur les soins aux enfants, des termes qui semblent inclusifs et universellement bons, alors qu'en fait l'argent ne servirait à soutenir qu'un seul style de vie. De manière tendancieuse, l'organisme affirme que le programme de soins aux enfants constitue un service public essentiel. Pourtant, à cet égard, cela ne ressemble vraiment pas au programme de soins de santé. La façon de soigner une jambe cassée ne suscite pas une vaste gamme d'opinions axées en fonction du style de vie, comme c'est le cas quand il s'agit d'élever des enfants.

Il n'est pas nécessaire de discuter s'il vaut mieux que les femmes occupent un emploi ou aient un revenu, s'il faut supprimer les garderies ou favoriser la préscolarisation. Le problème ne se situe pas là. Le problème, c'est que les femmes au foyer ont déjà un travail, soit s'occuper des enfants, exactement comme un travailleur en garderie. Il suffit de souligner que le financement d'un seul style de vie affaiblit la démocratie et que les parents au foyer ou ceux qui font du télétravail sont d'aussi bons parents que ceux qui occupent un emploi en dehors du foyer et qui utilisent les services de garde. On ne prétend pas à la supériorité, mais à l'égalité.

Le mémoire présenté par Campagne 2000 défend surtout l'inégalité. De manière éhontée et moyennant un coût élevé, l'organisme favorise un seul rôle pour les femmes et une seule façon d'élever les enfants. Cela rend leur proposition injuste et malavisée.

Une meilleure solution

Je suis en faveur d'une prestation universelle pour enfants. Je crois qu'il a été démontré que tous les enfants ont la même valeur et qu'ils ont droit à une protection égale de la loi. Qu'ils soient riches ou pauvres, les enfants sont égaux, ce qui signifie que nous devons aussi subventionner l'enfant riche, parce que les couches des enfants, riches ou pauvres, doivent être changées par quelqu'un. Les tâches liées à l'éducation des enfants ne diffèrent pas tellement d'une classe sociale à l'autre, du point de vue de la réponse aux besoins humains fondamentaux tels qu'énoncés par Maslow. Si un homme ou une femme quitte un emploi rémunéré pour s'occuper d'un enfant, l'adulte remplit des fonctions vitales, c'est tout, quel que soit le revenu des autres personnes de son entourage. Cet adulte ne devrait pas être considéré comme dépendant ou inutile.

Le régime fiscal devrait être rectifié. Dans son mémoire, Campagne 2000 parle d'équité fiscale. Pour atteindre cet objectif, je recommanderais plutôt d'offrir la possibilité de *fractionner le revenu*. Campagne 2000 semble vouloir éliminer cette possibilité et insister sur l'imposition

individuelle des particuliers. J'estime que ceux qui partagent leur revenu, qui le répartissent parmi d'autres personnes, font déjà du partage et que cela devrait être reconnu dans le régime fiscal. La possibilité de fractionner le revenu permettrait d'équilibrer considérablement les choses entre divers foyers qui gagnent autant les uns que les autres. Actuellement, le taux d'imposition pour certains styles de vie dépasse 40 %.

Il devrait y avoir une *prestation universelle à la naissance*, une prestation universelle de maternité, et ce, pour chaque enfant, un point, c'est tout. Il ne devrait y avoir aucune condition liée à un emploi rémunéré.

Il faudrait offrir une *subvention universelle par enfant jusqu'à l'âge de 18 ans*. Si nous avons les moyens de verser 3 472 \$ par enfant, comme le promet Campagne 2000 pour que chacun dispose d'une place en garderie, juste au cas où il en aurait besoin, pourquoi ne pas remettre cet argent plus efficacement à chaque enfant? Nous pourrions même offrir à moindre coût une prestation universelle pour enfant de 2 500 \$ à 3 000 \$ par année, sans qu'un seul cent ne soit gaspillé pour une place en garderie laissée inoccupée parce que l'enfant est malade ou qu'il ne veut pas la fréquenter. Offrons une subvention universelle par enfant et nous pourrions ainsi mettre fin à la pauvreté chez les enfants!

Beverley Smith,

Calgary (Alberta)